



Jardinons la Ville 73

Maison des Associations – boîte D1
67 Rue Saint François De Sales
73000 CHAMBERY
mail : jardinonslaville73@riseup.net

Préfecture de Savoie

A l'attention de Monsieur le Préfet

Château des Ducs de Savoie
BP1801
73018 Chambéry cedex

Chambéry, le 24 février 2015

Objet : jardins de la Cassine – biodiversité et contamination des sols

Monsieur le Préfet

Le 3 février 2015, les jardins familiaux de la Cassine (Chambéry centre) ont été soudainement détruits par leur propriétaire Chambéry métropole. L'intégralité du terrain (9400m²) a été décapée par des engins de travaux publics en vue de traiter dans l'urgence une contamination des sols mise en évidence un an auparavant, provoquant une mise à nu du terrain et des puits d'irrigation où l'eau de la nappe affleure.

Ces jardins étaient cultivés depuis plusieurs générations par des maraîchers puis des particuliers encore actifs cet hiver.

Concernant la biodiversité :

Ces jardins étaient une réserve de biodiversité reconnue et une zone refuge pour de nombreuses espèces animales. En effet, il y a un an, la précédente municipalité de Chambéry réalisait l'enquête publique de son projet urbain de "reconquête de l'axe de la Leysse". L'étude d'impact réalisée à cette occasion concluait à la présence de plusieurs espèces protégées au sein même des jardins (Triton alpestre, Alyte accoucheur, Hérisson d'Europe notamment) et préconisait un certain nombre de mesures d'évitement et de compensation à mettre en place dès la phase travaux.

La nouvelle municipalité de Chambéry, élue en mars 2014, a en partie abandonné ce projet. Pour autant, la biodiversité des jardins de la Cassine était une réalité. Les méthodes employées par Chambéry métropole pour les détruire ne semblent pas correspondre aux mesures détaillées dans l'étude d'impact sus-citée.

Concernant la contamination des sols aux métaux lourds :

En février 2015, Chambéry métropole a rendu disponible à la consultation du public deux études de pollution datées d'octobre 2013 et janvier 2014. Ce sont ces études qui l'ont conduite à engager l'opération de dépollution des jardins afin, comme elle l'affirme, "d'assainir les sols contaminés et de pouvoir réutiliser les terres arables de qualité non contestable" par un "procédé de phyto-remédiation à base de maïs".

Soucieux des effets de cette contamination et de cette destruction du milieu naturel, mais non experts en la matière, nous nous rapprochons de vous pour tenter de répondre à ces questions :

- les risques sanitaires pour les jardiniers auraient-ils dû être pris en compte plus tôt ?
- faudrait-il déterminer l'origine de cette contamination et les risques potentiels pour la population alentour ?
- les méthodes employées sont-elles conformes aux procédures et à la réglementation en vigueur ?
- dans l'hypothèse négative, de quels moyens dispose-t-on pour que la législation soit respectée ?

Restant à votre disposition, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

L'association Jardinons la Ville 73

En copie à :

- DREAL Rhône-Alpes Unité territoriale des deux Savoie
- DDT de la Savoie
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Service départemental de Savoie
- ONEMA - Service départemental de Savoie

Jardinons la Ville 73

L'association Jardinons la Ville 73 a pour objectif la défense et l'essor des jardins familiaux et partagés à Chambéry, ainsi que la sensibilisation à leur intérêt en milieu urbain. Elle se mobilise depuis 2012 pour la sauvegarde des jardins de la Cassine et le symbole qu'ils représentent par rapport aux enjeux agricoles et alimentaires de demain. Retrouvez sur notre site Internet toute notre actualité : www.jardinonslaville73.org